



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE



Orange Espagne /Masmobil, une joint-venture en attente...

Vos représentants CFDT du
CGE-CGM*



Isabel Lejeune To



Olivier Berducou



Anita Iriart-Sorhondo



Éric Carbonnier



Nadia Zak-Calvet
Secrétaire adjointe du CGM



David Margirier

Lors du CGE de juin 2022, les élus ont pris bien note du fait que la Direction insiste sur les conditions actuelles du marché en Espagne et le fait que cette proposition de fusion, sous la forme d'une joint-venture 50/50, est une option défensive, sur un marché très concurrentiel, qui serait la « moins mauvaise » des solutions permettant de maintenir la présence d'Orange en Espagne. Bien que cet aspect n'ait pas fait partie des éléments présentés en information-consultation, les élus ne peuvent s'empêcher de se questionner sur les éléments internes qui ont pu conduire à cette situation alors qu'Orange Espagne était encore il y a peu un des fleurons de la marque. Des signaux positifs de redressement de la situation sont apparus depuis le début de l'année 2022, et les éléments qui nous ont été présentés ne démontrent pas entièrement qu'une opération capitaliste de cette ampleur soit absolument indispensable.

Les élus seront attentifs à l'évolution de la situation et espèrent que le projet présenté permettra de suffisamment rétablir la situation économique et la position d'Orange en Espagne pour éviter des restructurations, drames sociaux et licenciements tels que vécus par Orange Espagne ces dernières années.

Cependant, pour les raisons qui suivent, les élus veulent souligner leur inquiétude quant aux conséquences de cette proposition de Joint-Venture entre MasMovil et Orange :

- Les valeurs d'entreprises portées par Orange et des fonds d'investissements ne sont pas alignés sur les mêmes intérêts entre les court, moyen et long termes.
- La volonté affichée de laisser les commandes de la co-entreprise à l'équipe de direction de MasMovil font craindre le pire concernant les aspects sociaux. Les élus craignent un alignement des conditions de travail sur le moins-disant et une volonté de diminuer les équipes actuelles, avec un glissement vers des méthodes de management et de travail de société « low-cost » où le profit à court terme prime sur la qualité de travail et le bien-être des travailleurs.
- Les élus sont particulièrement inquiets de l'évolution de la dette de la société MasMovil actuelle (approx. 6 milliards d'euros) qui serait augmentée d'une dette supplémentaire contractée par la nouvelle société, permettant d'éviter à MasMovil de payer à Orange le montant nécessaire pour égaliser la parité des apports des deux parties dans la NewCo. Les élus attendent en outre une information plus complète et transparente sur le montant et le poids (intérêts) de la dette qui sera supportée par la nouvelle entreprise, qui n'a été clairement indiquée ni dans les documents présentés ni dans les débats avec le CGE.
- Dans la mesure où Orange montre son désir à terme de reprendre le contrôle sur cette société, il semble évident qu'Orange devrait dès lors reprendre et consolider la plus grande partie de cette dette dans ses propres comptes, ce qui pénaliserait l'ensemble des pays du groupe.

L'estimation présentée des impacts de cette fusion au niveau des équipes, à hauteur de 25 millions d'euros, principalement sur les fonctions régaliennes et de management, est déjà relativement élevée et représente des femmes et des hommes qui seront licenciés sur un marché de l'emploi difficile. Les élus soulignent de plus leur plus grande crainte quant à la mise en place de mesures RH et de conditions nettement plus difficiles pour l'ensemble des employés de cette nouvelle société. Les élus seront attentifs à la position des dirigeants Orange pour éviter de futurs licenciements collectifs ou toutes régressions sociales qui seraient mises en place dans le but unique d'optimiser les revenus à court terme pour permettre une présentation « positive » de la société uniquement dans le but de la mettre en bourse, avec certes la possibilité pour Orange d'en reprendre le contrôle majoritaire, mais surtout pour les propriétaires actuels de MasMovil de récupérer intégralement leur mise et au-delà. En complément des aspects sociaux négatifs cités ci-dessus, la nouvelle politique RH pourrait à terme engendrer une perte de valeur supplémentaire pour le Groupe Orange en termes de position sur le marché espagnol (maintenir notamment des offres « premium » à forte valeur propres à fidéliser nos clients nécessite des moyens humains et de bonnes conditions de travail pour les équipes).

En conséquence, le Comité de Groupe Européen rend un avis négatif sur le projet Kili, principalement en raison de la forme prise par cette opération capitalistique et non industrielle, au travers de la création d'une joint-venture, ainsi que des conditions de cette opération. L'augmentation de la dette qui sera supportée par la NewCo laisse l'impression finale qu'Orange Spain est plus cédée à MasMovil, dont les propriétaires auront pleinement valorisé et récupéré leurs actifs dès la mise en bourse de la nouvelle entreprise, tandis qu'Orange devra continuer de résorber la dette tout en maintenant une activité dynamique et rentable sur le marché espagnol pour tirer les bénéfices de cette opération. Nous insistons également sur le manque de visibilité et de garanties concernant nos collègues espagnols et soulignons nos plus grandes craintes à ce propos.

Avis motivé rendu à l'issue du dernier CGE du 29 juin 2022

Fédération F3C
47/49 rue Simon Bolivar
75019 PARIS

Pour aller plus loin, discuter, poser une question, recevoir les tracts sous forme électronique : com-nat.cfdt@orange.com

Si vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné à notre Newsletter CFDT, vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [se désabonner](#)

